



Bulletin info-contact APPQ

Association des policières et policiers provinciaux du Québec

L'EXTRA : CHANGEMENT IMPORTANT EFFECTIF LE 1^{ER} JANVIER 2020 Vous cotisez à l'Extra? Veuillez prendre connaissance de ce qui suit!

Tel qu'annoncé, à compter de 2020, les taux de cotisations versées dans le RRMSQ augmenteront, ce qui aura l'impact suivant sur les cotisations permises dans le volet flexible :

Années	Taux de cotisations versées dans le RRMSQ*	Taux de cotisations versées dans le volet flexible*	
		Salaire de base	Salaire relié au temps supplémentaire
2019	Selon la formule actuelle, ce qui représente environ 7 % de votre salaire de base	Environ 2 %	9 %
2020	Augmentation du taux à 8 % de votre salaire de base	1 %	9 %
2021 et années suivantes	Augmentation du taux à 9 % de votre salaire de base	0 %	9 %

**Les cotisations versées sur le salaire de base (RRMSQ et volet flexible) et versées sur le salaire relié au temps supplémentaire (volet flexible seulement) sont respectivement sujettes à un maximum de 9 % (maximum imposé par l'ARC).*

Agissez dès maintenant!

Si vous versez actuellement des cotisations sur votre salaire de base, il est important de les revoir afin qu'elles respectent le maximum imposé par l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour l'année 2020. Il est de votre responsabilité de communiquer votre nouveau taux de cotisation à iA Groupe financier.



Bulletin info-contact APPQ

Association des policières et policiers provinciaux du Québec

Notez que ces changements n'auront aucun impact sur les sommes versées dans le volet flexible au cours des années passées. Ces sommes demeureront investies dans les deux Fonds de l'APPQ et pourront fructifier jusqu'à votre retraite!

Vous désirez connaître le taux de cotisations maximal à l'Extra?
*Communiquez avec le Service à la clientèle de iA Groupe financier
au 1 877 858-0288 entre 8 h et 20 h (HE).*

Note : Si vous avez plus de 30 ans de service crédité dans le régime de retraite (RRMSQ), les taux de cotisations diffèrent de ceux qui sont indiqués dans le tableau à la page précédente. Pour plus de détails, consultez la brochure du RRMSQ ou contactez le Service à la clientèle de iA Groupe financier.

Chrystian Leclerc
Vice-président aux Finances